

Le plan « post-tsunami » accélère le projet néolibéral

Par François Houtart

Mondialisation.ca, 20 décembre 2005

MichelCollon.info 20 décembre 2005

Région : <u>Asie</u>

Thème: <u>Environnement</u> Analyses: <u>Tsunami</u>

Un an après le tsunami du 26 décembre 2004, qui fit près de 40 000 victimes et provoqua le déplacement de 800 000 personnes, le plan de reconstruction du gouvernement contribue à accélérer le projet néolibéral. Dès 1977, et selon les exigences de l'ajustement structurel, le président Jayawardena de l'UNP (United National Party) avait adopté une politique de libéralisation du commerce, d'ouverture du marché, de réduction des dépenses de l'Etat, le paiement fidèle des intérêts de la dette et mis en route le développement d'infrastructures destinées à attirer le capital étranger.

Le président Predamasa son successeur avait caressé le rêve de transformer l'île en un nouveau Singapour, en créant à Hambantota dans le Sud du pays, un port et un aéroport international capables de concurrencer la ville Etat.

En 1996, la Banque mondiale établissait un plan pour le développement du pays . Il prévoyait le remplacement de la production de riz par des cultures d'exportation, l'accélération de l'urbanisation, le développement de travaux lourds d'infrastructure portuaire, aéroportuaire et routière, la dérégulation du marché agricole, la privatisation de l'eau et des ressources naturelles et conseillait une plus grande participation du secteur privé dans l'éducation et la santé. Comme le gouvernement de l'époque n'avançait pas assez vite dans la mise en oeuvre des réformes, la Banque suspendit les crédits internationaux pendant un an.

En 2002, le gouvernement sri lankais publiait Regaining Sri Lanka . Il avalisait le plan de la Banque mondiale, estimant que l'élimination du petit paysannat rizicole (un million de producteurs) permettrait de disposer d'une main-d'oeuvre à bon marché et d'attirer des capitaux étrangers et proposait une réduction du coût du travail pour rendre le pays plus compétitif.

Le développement néolibéral, comme partout ailleurs, accentua les distances sociales et la pauvreté. Le rapport du PNUD signalait qu'en 1992, le coefficient de Gini (la distance entre les revenus les plus élevés et les plus bas) était à Sri Lanka un des plus élevés du monde, alors que le pays avait suivi auparavant une politique plus équilibrée des revenus et un développement de la protection sociale, de l'éducation et de la santé. Selon la FAO, le taux de pauvreté était passé de 13 % en 1965 à 48 % en 1998.

Les réactions populaires ne tardèrent pas à se manifester, entre autres contre les grands travaux détruisant les milieux de vie et de subsistance des pêcheurs ou des paysans, la

privatisation des forêts et des ressources naturelles, la diminution de la protection sociale et des pensions. Plus de 115 organisations et initiatives paysannes s'unirent dans MONLAR (Movement for National Land and Agriculture Reform) pour organiser des protestations nationales, initier des négociations avec le gouvernement et la Banque mondiale et faire des propositions alternatives. En 2002, fut créée l'Alliance des Organisations de défense de la nature et des droits de l'homme (ANRHR), rassemblant un éventail encore plus large de mouvements : femmes, étudiants, écologistes, associations religieuses bouddhistes et chrétiennes, etc. La pression populaire réussit à freiner certains projets : la privatisation de l'eau, celle d'un des principaux gisements de phosphate, la cession d'une forêt à une multinationale des Etats-Unis, etc.

Le tsunami se produisit sous un gouvernement UNP, dont le premier ministre, Ranil Wickremesinghe avait appuyé l'intervention américaine en Irak. Le pays s'était aligné sur l'Occident lors de la Conférence de l'OMC à Cancun. L'occasion était donc belle de l'utiliser pour faire rebondir le projet néolibéral. Le gouvernement réagit promptement en mettant sur pied la Task Force to Rebuild the Nation (TAFREN), composée de 10 membres, 2 représentants du gouvernement et 8 hommes d'affaires, majoritairement du secteur touristique. Alors que le Ministre du Plan publiait en janvier 2005 un rapport sur les besoins de la reconstruction à court et à moyen terme estimé à 1,5 milliards de dollars , TAFREN élaborait un plan à long terme, destiné à construire «une nation répondant aux aspirations et aux rêves du 21e siècle, celui d'une société modernisée» .

Les grandes lignes de ce plan comprenaient les éléments suivants : (1) Réserver les zones côtières au tourisme en reculant les implantations de population vers l'intérieur, surtout les petits pêcheurs : 15 zones de tourisme sont proposées, avec hôtels de divers standards et marinas pour yachts et couvrant 1225 km², or seulement 400 km² ont été touchés par la catastrophe. Un investissement de 1,2 milliards de dollars est prévu, alors que 160 millions de dollars avaient été attribués aux pêcheries des 150 000 pêcheurs affectés par le tsunami . (2) Promouvoir la pêche industrielle par la construction de ports adéquats et l'achat (ou le don) de chalutiers. (3) Construire des autoroutes côtières. (4) Etablir des villes nouvelles, pouvant au départ contenir 200 000 habitants.

La Banque mondiale fut chargée de l'administration des fonds. En mai 2005, l'estimation du coût de la reconstruction était passée à plus de 3 milliards de dollars . En même temps, les autorités nationales et internationales profitaient de la situation pour réaliser d'autres tranches du projet néolibéral. Quatre jours après le désastre, le parlement votait la loi sur la privatisation de l'eau. La vente à une multinationale étrangère du plus riche gisement de phosphate fut conclue. La privatisation de l'électricité et de la compagnie pétrolière fut entamée. En mai 2005, un Forum d'évaluation réunit à Kandy la Banque mondiale, le FMI, la coopération japonaise et d'autres donateurs. Les ONG les plus engagées, dont MONLAR ne furent pas convoquées .

Quant à l'aide aux victimes, elle était loin de suivre le rythme désirable. Les familles ayant perdu des membres reçurent 150 dollars par personne décédée. Une aide en nourriture fut assurée pour tous, de façon équitable, entre régions de l'Ouest et du Sud (cingalaise), du Nord (tamoule) et de l'Est (mixte), mais la reconstruction de l'habitat reste très déficiente et sujette à discrimination . Des milliers de familles vivent encore dans des abris provisoires, très vulnérables aux intempéries. Sur 41 000 maisons à construire, moins de 2 000 l'avaient été fin août.

Les associations populaires se mobilisèrent pour revendiquer la priorité du droit des

victimes. Un rapport fut envoyé au Parlement européen par MONLAR . Les associations de pêcheurs réalisèrent plusieurs assemblées nationales. Le mouvement des femmes Savisthvi Women's Network réalisa une enquête pour présenter les besoins des communautés affectées. Finalement, une Commission populaire de planification (Peoples Planning Commission) fut formée par MONLAR et l'ANRHR, pour proposer un plan alternatif au nouveau président. Ce dernier, Mahinda Rajapokse, élu fin novembre 2005 est membre du FSLP, parti plus socialement plus sensible que l'UNP, mais par contre partisan d'une ligne dure dans les négociations avec le LTTE (Mouvement indépendantiste tamoul). Il établit un nouvel organisme de reconstruction, regroupant TAFLEN et deux autres institutions de l'Etat.

Après 23 consultations avec les victimes des diverses régions, la Commission élabora un plan à court et moyen terme, centré sur les besoins immédiats des populations affectées et contenant aussi des propositions à long terme : participation des organisations populaires à la reconstruction ; appui aux petits pêcheurs et agriculteurs et aux entreprises locales par une rationalisation de la production, l'ouverture de crédits et l'organisation du marché ; politique sociale de l'habitat ; amélioration des routes locales et des chemins de fer, renforcement des services publics et garantie de leur caractère national : eau, électricité, santé, éducation. Bref, une orientation de développement en fonction des besoins de la majorité de la population et surtout des plus pauvres et non une croissance spectaculaire au service de moins de 20 % de celles-ci, favorisant certains intérêts privés et sous la dépendance du capital international. Le nouveau président entendra-t-il cette voix ou sera-t-il forcé, pour rester au pouvoir, de se conformer au modèle imposé par les grandes organisations financières internationales ? L'avenir nous le dira.

La source originale de cet article est MichelCollon.info Copyright © François Houtart, MichelCollon.info, 2005

Articles Par : François

Houtart

Avis de non-responsabilité: Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site <u>Mondialisation.ca</u> sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de <u>Mondialisation.ca</u> en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: <u>media@globalresearch.ca</u>

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca